

ANNEXES

- I.A Données sur l'environnement
- I.B Données économiques
- I.C Données sociales
- II.A Liste d'accords multilatéraux (mondiaux)
- II.B Liste d'accords multilatéraux (régionaux)
- III. Faits relatifs à l'environnement (1995-2001)
- IV. Contexte physique
- V. Sites Web concernant la gestion de l'environnement

ANNEXE I.A: DONNÉES SUR L'ENVIRONNEMENT (1)

		CAN	MEX	USA	JPN	KOR	AUS	NZL	AUT	BEL	CZE	DNK
SOLS												
Superficie totale (1000 km ²)		9971	1958	9364	378	99	7713	270	84	31	79	43
Principales zones protégées (% de la superficie totale)	2	9.6	8.2	21.2	6.8	6.9	7.7	23.5	29.2	2.8	16.2	32.0
Utilisation d'engrais azotés (t/km ² de terre arable)		3.8	4.9	5.7	11.3	21.9	1.9	59.0	7.9	17.0	7.1	10.3
Utilisation de pesticides (t/km ² de terre arable)		0.07	0.13	0.20	1.50	1.29	0.06	0.82	0.24	1.15	0.13	0.12
FORÊTS												
Superficie des forêts (% des terres)		45.3	33.4	32.6	66.8	65.2	19.4	29.5	47.6	22.2	34.1	10.5
Utilisation des ressources forestières (récoltes/croissance)		0.4	0.2	0.6	0.3	0.1	0.6	0.6	0.6	0.9	0.7	0.6
Importations de bois tropicaux (USD/hab.)	3	1.6	0.2	2.2	10.7	6.1	4.0	3.4	0.4	24.2	0.3	3.8
ESPECES MENACÉES												
Mammifères (% des espèces connues)		17.1	33.2	10.5	24.0	17.0	23.2	15.2	26.2	31.6	33.3	22.0
Oiseaux (% des espèces connues)		9.6	16.9	7.2	12.9	14.1	12.1	25.3	26.0	27.5	55.9	13.2
Poissons (% des espèces connues)		7.1	5.7	2.4	24.0	1.3	0.7	0.8	41.7	54.3	29.2	15.8
EAU												
Prélèvements d'eau (% du volume brut annuel disponible)		1.7	15.3	19.9	21.2	34.3	6.8	0.6	4.2	45.1	12.4	12.3
Traitement public des eaux usées (% de population desservie)		75	24	71	62	68	..	80	81	39	62	89
Prises de poissons (% des prises mondiales)		1.0	1.4	5.0	5.3	1.9	0.2	0.6	-	-	-	1.6
AIR												
Émissions d'oxydes de soufre (kg/hab.)		89.7	12.2	62.7	6.9	24.7	95.8	11.6	5.0	20.1	25.8	5.2
(kg/1000 USD PIB)	4	3.7	1.6	2.0	0.3	2.1	4.1	0.7	0.2	0.9	2.0	0.2
variation en % (1990-fin 1990s)		-19	..	-20	-3	-29	-4	20	-55	-37	-86	-85
Émissions d'oxydes d'azote (kg/hab.)		67.4	12.0	84.4	13.1	23.3	135.2	53.4	22.6	35.7	38.6	38.9
(kg/1000 USD PIB)	4	2.6	1.6	2.7	0.5	2.0	5.7	3.1	0.9	1.5	3.0	1.5
variation en % (1990-fin 1990s)		-2	18	5	-	17	17	18	-9	16	-47	-25
Émissions de dioxyde de carbone (t./hab.)	5	16.7	3.8	20.8	9.3	9.5	17.2	8.4	7.7	11.8	11.9	9.4
(t./1000 USD PIB)	4	0.62	0.45	0.63	0.38	0.68	0.71	0.45	0.32	0.48	0.91	0.37
variation en % (1990-1999)		22	24	18	13	88	26	38	9	14	-19	2
PRODUCTION DE DÉCHETS												
Déchets industriels (kg/1000 USD PIB)	4, 6	..	50	..	40	60	110	30	80	60	70	20
Déchets municipaux (kg/hab.)	7	330	320	760	410	360	690	380	560	550	330	660
Déchets nucléaires (t./Mtep de ATEP)	8	4.7	0.1	0.9	1.7	3.5	-	-	-	2.2	1.0	-
DÉPENSES LCP (% du PIB)												
	9	1.1	0.8	1.6	1.4	1.7	0.8	..	1.7	0.9	2.0	0.9

.. non disponible. - nul ou négligeable. x données incluses dans la Belgique.

1) Les données se rapportent à la dernière année disponible. Elles comprennent des chiffres provisoires et des estimations du Secrétariat.

Les taux partiels sont soulignés. Les variations de définition peuvent limiter la comparabilité entre les pays.

2) Les données se réfèrent aux catégories I à VI de l'UICN; AUS, HUN, ITA, LUX, NOR, POL, TUR: données nationales.

3) Importations totales de liège et de bois en provenance des pays tropicaux non-OCDE.

4) PIB aux prix et parités de pouvoir d'achat de 1995.

Source: Compendium de données OCDE sur l'environnement.

OCDE EPE / DEUXIÈME CYCLE

FIN	FRA	DEU	GRC	HUN	ISL	IRL	ITA	LUX	NLD	NOR	POL	PRT	ESP	SLO	SWE	CHE	TUR	UKD*	OCDE*
338	549	357	132	93	103	70	301	3	42	324	313	92	506	49	450	41	779	245	34777
8.4	10.1	26.9	2.6	9.1	9.5	0.9	9.1	6.5	11.6	7.6	9.7	6.6	8.4	21.6	8.1	18.0	3.8	20.4	12.4
7.1	12.4	15.3	7.3	6.4	9.8	43.1	7.6	x	30.5	11.4	6.0	3.9	5.8	4.5	6.9	11.8	5.1	16.0	6.2
0.05	0.51	0.26	0.29	0.10	-	0.25	0.44	0.63	0.98	0.04	0.06	0.50	0.18	0.21	0.06	0.33	0.13	<i>0.52</i>	<u>0.21</u>
75.5	31.4	30.1	22.8	18.9	1.3	8.8	23.3	34.4	9.2	39.2	29.7	37.9	32.3	42.2	73.5	31.7	26.9	10.5	33.9
0.8	0.7	0.4	0.6	0.6	-	0.6	0.3	0.5	0.6	0.5	0.6	0.8	0.5	0.5	0.7	0.5	0.4	0.7	<u>0.5</u>
1.4	6.8	1.8	2.8	0.1	2.8	11.2	7.1	-	15.6	3.6	0.3	17.9	6.2	0.1	2.2	0.6	0.5	2.7	4.0
11.9	19.7	36.7	37.9	71.1	-	6.5	40.7	51.6	15.6	3.4	14.6	17.3	21.2	22.2	23.1	34.2	22.2	21.9	..
13.3	14.3	29.2	13.0	18.8	34.7	21.8	18.4	50.0	27.1	7.7	14.7	13.7	14.1	14.4	19.2	42.6	6.7	6.4	..
11.8	7.5	68.2	24.3	32.1	-	33.3	31.8	27.9	82.1	-	9.6	18.6	29.4	23.8	7.9	44.7	9.9	11.1	..
2.1	15.9	22.3	12.1	4.7	0.1	2.6	32.1	3.7	4.9	0.7	16.9	15.2	36.8	1.4	1.5	4.8	16.8	17.4	11.7
80	77	91	56	26	16	61	63	95	98	73	55	55	48	49	93	96	12	92	<u>63</u>
0.2	0.6	0.2	0.1	-	2.1	0.3	0.3	-	0.5	2.9	0.2	0.2	1.0	-	0.4	-	0.5	0.8	27.4
14.6	14.2	10.1	51.4	58.5	33.4	42.2	16.0	7.1	5.7	6.4	39.1	37.6	40.4	33.2	8.0	3.9	33.0	19.9	32.8
0.6	0.7	0.4	3.7	5.7	1.3	1.7	0.8	0.2	0.2	0.2	4.3	2.4	2.4	3.3	0.4	0.1	5.3	1.0	1.5
-71	-34	-84	7	-41	14	-14	-46	-79	-55	-46	-53	4	-25	-67	-48	-35	..	-68	-33
45.6	28.1	19.9	36.4	22.0	91.7	32.2	25.8	38.8	26.6	53.7	21.7	37.0	33.0	24.1	30.2	14.8	14.1	26.9	40.3
1.9	1.3	0.9	2.6	2.1	3.5	1.4	1.2	0.9	1.1	2.1	2.4	2.4	2.0	2.4	1.4	0.6	2.3	1.3	1.9
-21	-12	-40	17	-7	-2	3	-24	-27	-27	6	-35	17	6	-43	-23	-32	48	-42	-4
10.8	6.0	10.0	8.0	5.5	7.7	11.0	7.4	18.4	10.9	7.7	7.7	6.0	7.2	6.6	5.3	5.6	3.1	9.2	11.2
0.45	0.26	0.43	0.54	0.49	0.29	0.40	0.34	0.43	0.44	0.29	0.85	0.36	0.40	0.63	0.23	0.20	0.49	0.44	0.51
5	-3	-15	23	-18	8	29	8	-23	11	21	-16	49	35	-36	-2	-5	49	-3	13
150	80	30	50	20	1	60	20	140	30	30	160	80	40	80	110	10	30	40	70
460	510	540	430	450	700	560	500	640	610	620	290	450	660	320	450	650	390	560	540
2.2	4.4	1.2	-	1.8	-	-	-	-	0.2	-	-	-	1.4	2.5	4.6	2.4	-	3.4	1.5
1.1	1.4	1.5	0.8	0.7	..	0.6	0.9	..	1.8	1.2	1.1	0.9	0.8	1.5	1.2	1.6	..	1.0	..

* UKD: pesticides et esp. protégées: Grande Bretagne; prélèv. d'eau: Angleterre et Pays de Galles.

5) CO₂ dû à l'utilisation d'énergie uniquement; les soutages marins et aéronautiques internationaux sont exclus.

6) Déchets en provenance des industries manufacturières.

7) CAN, NZL: déchets des ménages uniquement.

8) Combustibles irradiés produits dans les centrales nucléaires, en tonnes de métal lourd, par millions de tonnes équivalent pétrole d'approvisionnement total en énergie primaire.

9) Dépenses des ménages exclues; HUN, POL: investissements uniquement.

ANNEXE I.B: DONNÉES ÉCONOMIQUES (1)

	CAN	MEX	USA	JPN	KOR	AUS	NZL	AUT	BEL	CZE	DNK
PRODUIT INTÉRIEUR BRUT											
PIB, 2001 (milliards USD aux prix et PPA 1995)	842	812	9156	3131	674	474	72	198	258	139	138
variation en % (1990-2001)	33.4	40.7	39.1	14.6	87.1	44.0	32.6	27.0	24.6	3.8	26.9
par habitant, 2001 (1000 USD/hab.)	27.1	8.2	32.1	24.6	14.2	24.5	18.7	24.4	25.1	13.6	25.8
Exportations, 2001 (% du GDP)	43.3	27.5	10.3	10.4	42.9	22.4	36.6	52.2	86.8	71.4	45.3
INDUSTRIE 2											
Valeur ajoutée dans l'industrie (% du PIB)	31	28	25	32	44	26	27	33	28	41	27
Production industrielle: variation en % (1990-2001)	36.0	42.6	41.6	-5.3	135.8	28.2	19.1	45.4	15.2	-18.6	41.9
AGRICULTURE											
Valeur ajoutée dans l'agriculture (% du PIB)	3	3	4	2	1	5	4	8	2	1	4
Production agricole: variation en % (1990-2001)	13.9	33.4	20.3	-9.2	26.2	28.0	29.0	4.3	17.2	..	2.3
Cheptel, 2001 (million eq. têtes d'ovins)	103	276	786	55	27	295	102	18	30	14	25
ÉNERGIE											
Approvisionnement total, 2000 (Mtep)	251	154	2300	525	194	110	19	29	59	40	19
variation en % (1990-2000)	20.0	23.8	19.3	19.6	109.1	25.9	32.9	13.3	22.3	-14.8	7.7
Intensité énergétique, 2000 (tep/1000 USD PIB)	0.30	0.19	0.25	0.17	0.30	0.24	0.26	0.15	0.23	0.30	0.14
variation en % (1990-2000)	-8.7	-12.2	-13.2	3.9	15.1	-10.5	2.1	-9.8	-0.8	-15.0	-14.4
Structure de l'approvisionnement en énergie, 2000 (%)	4										
Combustibles solides	12.0	4.6	23.6	17.9	21.7	43.1	5.4	12.5	14.2	52.2	20.7
Pétrole	34.7	61.8	38.7	50.5	53.6	33.2	33.9	41.1	40.4	19.1	45.0
Gaz	29.4	21.7	23.7	12.3	8.8	17.5	27.1	22.7	22.7	18.2	22.9
Nucléaire	7.5	1.4	9.1	16.0	14.7	21.3	8.6	..
Hydro, etc.	16.5	10.4	5.0	3.3	1.3	6.3	33.5	23.7	1.3	1.9	11.3
TRANSPORTS ROUTIERS 5											
Volumes de la circulation routière par habitant, 1999 (1000 véh.-km/hab.)	9.4	0.6	15.8	6.0	1.8	9.3	8.0	7.8	8.7	3.1	8.4
Parc de véhicules routiers, 1999 (10 000 véhicules)	1784	1459	21533	7003	1116	1199	231	485	512	373	223
variation en % (1990-1999)	7.8	47.7	14.1	24.0	228.9	22.7	25.2	31.3	20.2	43.7	17.9
par habitant (véh./100 hab.)	59	15	79	55	24	63	61	60	50	36	42

.. non disponible. - nul ou négligeable. x données incluses dans la Belgique.

- 1) Les données peuvent inclure des chiffres provisoires et des estimations du Secrétariat. Les totaux soulignés sont partiels.
- 2) Valeur ajoutée: industries extractives et manufacturières, électricité, gaz, eau et construction; production: exclut la construction.

Source: Compendium de données OCDE sur l'environnement.

OCDE EPE / DEUXIÈME CYCLE

FIN	FRA	DEU	GRC	HUN	ISL	IRL	ITA	LUX	NLD	NOR	POL	PRT	ESP	SLO	SWE	CHE	TUR	UKD	OCDE
124	1393	1921	165	117	8	112	1288	20	398	120	352	167	739	58	206	200	391	1293	24965
24.6	22.0	19.0	31.2	12.2	31.8	115.0	19.0	86.5	34.4	41.9	44.6	33.7	33.5	14.9	20.6	10.3	31.6	28.3	30.6
23.9	23.5	23.3	15.5	11.5	26.8	29.1	22.2	44.5	24.9	26.5	9.1	16.6	18.4	10.8	23.2	27.7	5.7	21.6	22.0
40.4	28.2	35.0	24.5	60.6	39.8	94.5	28.3	153.6	65.8	46.2	29.8	31.5	29.9	75.9	46.5	43.8	35.0	27.1	21.6
34	25	30	21	34	29	41	29	21	27	43	35	31	30	35	28	30	30	28	28
63.2	19.0	14.0	14.1	54.0	..	256.6	14.2	28.9	20.7	41.1	64.3	24.7	21.7	0.2	40.0	26.1	38.2	10.0	<u>23.6</u>
4	3	1	8	4	11	4	3	1	3	2	4	4	4	5	2	2	15	1	2
-13.7	2.0	-2.9	16.9	-13.0	9.1	10.3	7.2	x	-0.6	-15.2	-16.2	0.5	12.8	..	-9.3	-7.0	7.8	-11.2	..
9	164	124	21	13	1	54	71	x	46	9	57	19	96	7	13	12	117	117	2682
33	257	340	28	25	3	15	172	4	76	26	90	25	125	17	47	27	77	233	5317
15.0	13.8	-4.5	27.9	-12.9	63.5	39.8	13.1	3.1	14.0	19.4	-9.9	43.4	37.9	-19.5	1.7	6.1	46.4	9.5	17.8
0.27	0.19	0.18	0.18	0.22	0.46	0.14	0.14	0.20	0.19	0.22	0.26	0.15	0.17	0.31	0.23	0.13	0.18	0.18	0.22
-7.0	-4.8	-19.3	1.5	-19.4	27.8	-30.7	-3.2	-41.9	-14.2	-14.6	-37.0	9.3	6.2	-27.6	-14.6	-2.5	3.0	-12.7	-8.9
15.7	5.7	23.7	32.5	16.2	2.9	18.2	7.5	3.9	10.8	3.9	62.2	15.5	16.8	24.1	5.5	0.9	30.5	15.5	20.4
30.4	33.2	38.8	56.1	28.0	24.5	56.5	52.6	73.3	38.5	33.1	22.1	63.4	52.1	16.2	28.6	46.8	40.5	35.9	40.8
10.6	13.4	21.2	6.1	39.3	..	23.5	34.5	21.0	46.8	13.3	11.0	8.3	12.2	32.6	1.5	8.9	16.4	37.8	21.6
18.2	41.1	13.0	..	14.9	1.4	13.0	24.3	32.0	25.4	..	9.6	11.0
24.9	6.6	3.3	5.3	1.6	72.6	1.8	5.4	1.8	2.6	49.6	4.7	12.8	5.9	2.7	32.4	17.9	12.6	1.2	6.2
8.9	8.4	7.4	7.3	3.5	6.5	8.3	8.0	8.9	7.0	7.2	4.5	5.8	4.2	2.2	8.4	7.2	0.8	7.8	8.0
240	3309	4503	389	271	17	148	3545	31	675	225	1104	461	2048	141	424	376	548	2909	57281
7.6	16.3	20.7	54.1	12.7	27.3	55.8	15.9	40.2	17.7	16.0	72.6	109.5	41.8	..	7.9	13.9	132.1	15.4	<u>21.7</u>
46	56	55	37	27	62	39	61	71	43	51	29	46	52	26	48	53	8	49	51

3) Agriculture, sylviculture, chasse, pêche, etc.

4) La décomposition ne comprend pas le commerce d'électricité.

5) Se rapporte aux véhicules routiers à quatre roues ou plus, sauf pour le Japon et l'Italie, dont les chiffres comprennent également les véhicules de marchandises à trois roues.

ANNEXE I.C: DONNÉES SOCIALES (1)

	CAN	MEX	USA	JPN	KOR	AUS	NZL	AUT	BEL	CZE	DNK
POPULATION											
Population totale, 2001 (100 000 hab.)	311	991	2850	1273	473	194	39	81	103	102	54
variation en % (1990-2001)	12.2	22.0	14.0	3.0	10.4	13.6	14.5	5.3	3.2	-1.3	4.2
Densité de population, 2001 (hab./km ²)	3.1	50.6	30.4	336.9	476.7	2.5	14.3	96.9	336.9	129.6	124.4
Indice de vieillissement, 2001 (+ de 64/ - de 15 ans)	67.1	17.0	58.4	125.1	36.3	61.0	52.4	92.5	94.5	84.4	79.3
SANTÉ											
Espérance de vie des femmes à la naissance, 2000 (ans)	81.7	77.9	79.4	84.6	79.2	82.0	80.8	81.2	80.8	78.5	79.0
Mortalité infantile, 2000 (morts/1000 enfants nés vivants)	5.3	24.9	7.1	3.2	7.7	5.2	5.4	4.8	5.2	4.0	5.3
Dépenses, 2000 (% du PIB)	9.3	5.4	13.0	7.8	5.9	8.3	8.2	8.0	8.7	7.2	8.4
REVENU ET PAUVRETÉ											
PIB par habitant, 2001 (1000 USD/hab.)	27.1	8.2	32.1	24.6	14.2	24.5	18.7	24.4	25.1	13.6	25.8
Pauvreté (% pop. < 50% du revenu médian)	10.3	21.9	17.0	8.1	..	9.3	..	7.4	7.8	..	5.0
Inégalités (indices de Gini)	2	28.5	52.6	34.4	26.0	..	30.5	25.6	26.1	27.2	..
Salaires minimum/médians, 2000	3	42.5	21.1	36.4	32.9	23.8	57.9	46.3	x	49.2	30.4
EMPLOI											
Taux de chômage, 2001 (% de la population active totale)	7.2	2.5	4.8	5.0	3.7	6.8	5.3	4.9	6.6	8.2	4.3
Taux d'activité, 2001 (% des 15-64 ans)	77.5	55.7	66.9	78.2	65.3	75.4	66.0	76.9	64.0	71.5	80.1
Population active dans l'agriculture, 2001 (%)	4	2.9	17.6	2.4	4.9	10.3	4.9	9.1	5.7	2.2	4.8
ÉDUCATION											
Éducation, 2001 (% 25-64 ans)	5	81.9	21.6	87.7	83.1	68.0	58.9	75.7	75.7	58.5	86.2
Dépenses, 1999 (% du PIB)	6	6.6	5.2	6.5	4.7	6.8	5.8	..	6.3	5.5	4.7
AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT											
APD, 2001 (% du RNB)	7	0.23	..	0.11	0.23	..	0.25	0.25	0.25	0.37	..
APD, 2001 (USD/hab.)	51	..	38	76	..	44	29	56	84	..	298

.. non disponible. - nul ou négligeable. x ne s'applique pas.

1) Les données peuvent inclure des chiffres provisoires et des estimations du Secrétariat. Les totaux soulignés sont partiels.

2) Distribution des revenus échelonnée de 0 (égale) à 100 (inégaie); les chiffres se rapportent au revenu disponible total (comprenant tous les revenus, impôts et avantages) pour la population totale.

3) Salaire minimum en pourcentage du revenu médian y compris les heures supplémentaires et bonus.

Source: OCDE.

OCDE EPE / DEUXIÈME CYCLE

FIN	FRA	DEU	GRC	HUN	ISL	IRL	ITA	LUX	NLD	NOR	POL	PRT	ESP	SLO	SWE	CHE	TUR	UKD	OCDE
52	592	823	106	102	3	38	579	4	160	45	386	101	403	54	89	72	686	600	11367
4.2	4.4	3.7	5.3	-1.7	11.9	9.6	2.1	14.8	7.0	6.4	1.4	1.9	3.6	1.5	3.9	7.7	22.1	4.2	9.1
15.4	107.8	230.6	80.5	109.5	2.8	54.6	192.3	170.6	385.0	13.9	123.6	109.4	79.6	109.7	19.8	175.1	88.0	245.0	32.7
84.4	86.2	116.3	111.9	92.4	50.0	52.2	124.9	74.6	73.0	75.0	67.0	90.7	116.3	60.2	100.1	95.6	18.4	82.3	65.9
81.0	82.5	80.7	80.6	75.6	81.4	79.1	81.6	81.2	80.6	81.4	78.0	79.1	82.4	77.2	82.1	82.5	71.0	79.8	..
3.8	4.5	4.4	6.1	9.2	3.0	5.9	5.1	5.1	5.1	3.8	8.1	5.5	4.6	8.6	3.4	4.9	38.7	5.6	..
6.6	9.5	10.6	8.3	6.8	8.9	6.7	8.1	6.0	8.1	7.5	6.2	8.2	7.7	5.9	7.9	10.7	4.8	7.3	..
23.9	23.5	23.3	15.5	11.5	26.8	29.1	22.2	44.5	24.9	26.5	9.1	16.6	18.4	10.8	23.2	27.7	5.7	21.6	22.0
4.9	7.5	9.4	13.8	7.3	..	11.0	14.2	..	6.3	10.0	6.4	6.2	16.2	10.9	..
22.8	27.8	28.2	33.6	28.3	..	32.4	34.5	..	25.5	25.6	23.0	26.9	49.1	32.4	..
x	60.8	x	51.3	35.6	x	x	x	48.9	46.7	x	35.5	38.2	31.8	..	x	x	..	x	..
9.1	8.7	7.4	10.4	5.7	1.5	3.9	9.6	2.6	2.2	3.6	18.2	4.1	10.5	19.3	4.0	1.9	8.4	5.1	6.4
74.8	69.7	75.1	63.0	58.0	76.8	70.4	60.8	65.3	67.0	80.7	65.1	75.7	69.3	69.5	77.0	81.8	51.5	75.9	68.5
5.7	3.7	2.6	16.0	6.3	7.8	7.0	5.3	1.4	2.9	3.9	19.1	12.7	6.4	6.1	2.3	4.2	32.6	1.4	6.6
73.8	63.9	82.6	51.4	70.2	56.9	57.6	43.3	52.7	65.0	85.2	45.9	19.9	40.0	85.1	80.6	87.4	24.3	63.0	64.2
5.8	6.2	5.6	3.9	5.2	..	4.6	4.8	..	4.7	6.6	5.3	5.7	5.3	4.4	6.7	5.9	3.9	5.2	<u>5.5</u>
0.33	0.34	0.27	0.19	0.33	0.14	0.80	0.82	0.83	..	0.25	0.30	..	0.76	0.34	..	0.32	0.22
75	73	59	18	74	26	322	197	298	..	27	43	..	177	126	..	78	60

4) Population active civile dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche.

5) Enseignement secondaire ou supérieur; OCDE: moyenne des taux.

6) Dépenses publiques et privées pour les établissements d'enseignement; OCDE: moyenne des taux.

7) Aide publique au développement des pays Membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE.

ANNEXE II.A: LISTE D'ACCORDS MULTILATÉRAUX (MONDIAUX)

Y = en vigueur S = signé R = ratifié D = dénoncé

		CAN	MEX	USA	JPN		
1946	Washington	Conv. - Réglementation de la chasse à la baleine	Y	D	R	R	R
1956	Washington	Protocole	Y	R	R	R	R
1949	Genève	Conv. - Circulation routière	Y	R		R	R
1954	Londres	Conv. - Prévention de la pollution des mers par les hydrocarbures	Y	R	R	R	R
1971	Londres	Amendements à la convention (protection du Récif de la Grande-Barrière)			R		
1957	Bruxelles	Conv. - Limitation de la responsabilité des propriétaires de navires de mer	Y	S			D
1979	Bruxelles	Protocole	Y				
1958	Genève	Conv. - Pêche et conservation des ressources biologiques de la haute mer	Y	S	R	R	
1960	Genève	Conv. - Protection des travailleurs contre les radiations ionisantes (OIT 115)	Y		R		R
1962	Bruxelles	Conv. - Responsabilité des exploitants de navires nucléaires					
1963	Vienne	Conv. - Responsabilité civile en matière de dommage nucléaire	Y		R		
1988	Vienne	Protocole commun relatif à l'application des Conventions de Vienne et de Paris	Y				
1997	Vienne	Protocole portant modification de la convention de Vienne					
1963	Moscou	Traité - Interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, dans l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau	Y	R	R	R	R
1964	Copenhague	Conv. - Conseil international pour l'exploration de la mer	Y	R		R	
1970	Copenhague	Protocole	Y	R		R	
1969	Bruxelles	Conv. - Intervention en haute mer en cas d'accident entraînant ou pouvant entraîner une pollution par les hydrocarbures (INTERVENTION)	Y		R	R	R
1973	Londres	Protocole (substances autres que les hydrocarbures)	Y		R	R	
1969	Bruxelles	Conv. - Responsabilité civile pour les dommages dus à la poll. par les hydrocarbures (CLC)	Y	R	D	S	D
1976	Londres	Protocole	Y	R	R	R	
1992	Londres	Protocole	Y	R	R	R	
1970	Berne	Conv. - Transport des marchandises par chemins de fer (CIM)	Y				
1971	Bruxelles	Conv. - Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la poll. par les hydrocarbures (FUND)	Y	D	D	S	D
1976	Londres	Protocole	Y	R	R	R	
1992	Londres	Protocole	Y	R	R	R	
1971	Bruxelles	Conv. - Responsabilité civile dans le domaine du transport maritime de matières nucléaires	Y				
1971	Londres, Moscou, Washington	Traité. - Interdisant de placer des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive sur le fond des mers et des océans, ainsi que dans leur sous-sol	Y	R	R	R	R
1971	Ramsar	Conv. - Zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau	Y	R	R	R	R
1982	Paris	Protocole	Y	R	R	R	R
1987	Regina	Amendement de Regina	Y	R	R	R	
1971	Genève	Conv. - Protection contre les risques d'intoxication dus au benzène (OIT 136)	Y				
1972	Londres, Mexico, Moscou, Washington	Conv. - Prévention de la pollution des mers résultant de l'immersion de déchets (LC)	Y	R	R	R	R
1996	Londres	Protocole à la Conv. - Prévention de la poll. des mers résultant de l'immersion de déchets	R			S	

OCDE EPE / DEUXIÈME CYCLE

Y = en vigueur S = signé R = ratifié D = dénoncé

KOR	AUS	NZL	AUT	BEL	CZE	DNK	FIN	FRA	DEU	GRC	HUN	ISL	IRL	ITA	LUX	NLD	NOR	POL	PRT	ESP	SLO	SWE	CHE	TUR	UKD	UE
R	R	R	R			R	R	R	R			D	R	R		R	R			R		R	R		R	
R	R	R				R		R	R			R	R	R		R	R			R		R	R		R	
R	R	R	R	R	R	R	R	R		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	R	R
R	R	R	R	R		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
	R	R				R	R	R	R	R			R		R								R	R		R
D			D		D	D	D	D				R		S	R	D	D	R	R	R			D	R		D
R			R			S		S							R			R	R	R				R		D
R	S		R		R	R	R	R				S	S		R			R	R	R			R	R		R
			R	R	R	R	R	R	R	R	R			R		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
			S			S						S			R			R								
			R								R							R		S	R					S
			S	R	R	R	S	S	S	R				R		R	R	R	S	S	R	R	R	S	S	S
			S							S				S				S								
R	R	R	R	R	R	R	R		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	R	R	R	R	R
			R			R	R	R	R			R	R			R	R	R	R	R	R		R			R
			R			R	R	R	R			R	R			R	R	R	R	R	R		R			R
S	R	R		R		R	R	R	R	S		R	R	R		R	R	R	R	R	R		R	R		R
			R	S		R		R	R	R	R			R	R		R	R	R	R	R		R	R		R
D	D	D		D		D	D	D	D			D	D	D	R	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
R	R			R		R	R	R	R	R		R	D	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	D
R	R	R		R		R	R	R	R	R		R	R	R		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
			R	R	R	R	R	R	R	R	R		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
D	D	D		D		D	D	D	D			D	D	D		D	D	D	D	D	D	D	D	D	D	D
			R			R	R	R	R	R		R	D	R		R	R	R	R	R	R		R			D
R	R	R		R		R	R	R	R	R		R	R	R		R	R	R	R	R	R		R			R
			R			R	R	R	R			R	R	R		S	R					R				S
R	R	R	R	R	R	R	R		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
			R			R	R	R	R	R		R	R	R		R	R	R	R	R	R		R			R
R	R	R		R		R	R	R	R	R		R	R	R		R	R	R	R	R	R		R			R
			R			R	S		R			S	R			S	R					R	S	R		R

ANNEXE II.A: LISTE D'ACCORDS MULTILATÉRAUX (MONDIAUX) (suite)

Y = en vigueur S = signé R = ratifié D = dénoncé

		CAN	MEX	USA	JPN
1972 Genève	Conv. - Protection des obtentions végétales (révisée)	Y	R	R	R
1978 Genève	Modification	Y	R	R	R
1991 Genève	Modification	Y		R	R
1972 Genève	Conv. - Sécurité des conteneurs (CSC)	Y	R	R	R
1972 Londres, Moscou, Washington	Conv. - Responsabilité internationale pour les dommages causés par les objets spatiaux	Y	R	R	R
1972 Paris	Conv. - Protection du patrimoine mondial, culturel et naturel	Y	R	R	R
1973 Washington	Conv. - Commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)	Y	R	R	R
1974 Genève	Conv. - Prévention et contrôle des risques professionnels causés par les substances et agents cancérigènes (OIT 139)	Y			R
1976 Londres	Conv. - Limitation de la responsabilité en matière de créances maritimes (LLMC)	Y		R	R
1996 Londres	Amendement à la convention			S	
1977 Genève	Conv. - Protection des travailleurs contre les risques professionnels dus à la pollution de l'air, au bruit et aux vibrations (OIT 148)	Y			
1978 Londres	Protocole - Prévention de la pollution par les navires (MARPOL PROT)	Y	R	R	R
1978 Londres	Annexe III	Y		R	R
1978 Londres	Annexe IV				R
1978 Londres	Annexe V	Y		R	R
1997 Londres	Annexe VI				
1979 Bonn	Conv. - Conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage	Y			
1991 Londres	Accord - Conservation des chauves-souris en Europe	Y			
1992 New York	Accord - Préservation des petits cétacés de la mer Baltique et de la mer du Nord	Y			
1996 Monaco	Accord - Préservation des cétacés de la mer Noire, de la mer Méditerranée et de la zone Atlantique contiguë	Y			
1996 La Haye	Accord - Conservation des oiseaux d'eau migrants africains et eurasiens	Y			
1982 Montego Bay	Conv. - Droit de la mer	Y	S	R	R
1994 New York	Accord - relatif à la mise en oeuvre de la partie XI de la convention	Y	S		S
1995 New York	Accord - Aux fins des dispositions de la convention sur la conservation et la gestion des stocks chevauchants et de poissons grands migrants	Y	R		R
1983 Genève	Accord - Bois tropicaux	Y	R		R
1994 New York	Accord révisé - Bois tropicaux	Y	R		R
1985 Vienne	Conv. - Protection de la couche d'ozone	Y	R	R	R
1987 Montréal	Protocole (substances qui appauvrissent la couche d'ozone)	Y	R	R	R
1990 Londres	Amendement au protocole	Y	R	R	R
1992 Copenhague	Amendement au protocole	Y	R	R	R
1997 Montréal	Amendement au protocole	Y	R		
1999 Pékin	Amendement au protocole				R

OCDE EPE / DEUXIÈME CYCLE

Y = en vigueur S = signé R = ratifié D = dénoncé

KOR	AUS	NZL	AUT	BEL	CZE	DNK	FIN	FRA	DEU	GRC	HUN	ISL	IRL	ITA	LUX	NLD	NOR	POL	PRT	ESP	SLO	SWE	CHE	TUR	UKD	UE
R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
R	R	R	R		R	R	R	R	R		R		R	R		R	R	R	R		R	R	R		R	R
R	R					R	R		R						R								R			R
R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	S	R
R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	R	R	R	R	S	R		R	R	R	R	R		R
R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
				R	R	R	R	R	R		R	R	R	R		R		R		R		R	R	R		
	R	R		R		R	R	R	R	R		R				R	R	R		R		R	R	R	R	R
						S	R	S	R							S	N					S				R
				R	R	R	R	R	R		R					R		R	R	R	R		R			R
R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
			R	R	R	R	R	R	R	R				R	R				R	R	R	R	R	R		R
R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
																S						S				
	R			R	R	R	R	R	R	R	R		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
				S	R	R	R	R	R		R		R		R	R	R	R	R	R	R	R	R			R
				R	R	R		R							R		R					R				R
							S		S				S					S	R				S			S
				S		R	R	S	R	S			S		S	R					R	R	R	R		R
R	R	R	R	R	R	R	S	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	R
R	R	R	R	R	R	R	S	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	R
S	R	R	S	S		S	S	S	S	S		R	S	S	S	S	R		S	S		S			R	S
R	R	R	R	R		R	R	R	R	R		R	R	R	R	R		R	R		R	R	R	R	R	R
R	R	R	R	R		R	R	R	R	R		R	R	R	R	R		R	R		R	R	R	R	R	R
R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
R	R	R	R	S	R	R	R		R		R		R	R	R	R	R	R		R	R	R	R			R
	R			R		R									R		R									R

ANNEXE II.A: LISTE D'ACCORDS MULTILATÉRAUX (MONDIAUX) (suite)

Y = en vigueur S = signé R = ratifié D = dénoncé

		CAN	MEX	USA	JPN
1986 Vienne	Conv. - Notification rapide d'un accident nucléaire	Y	R	R	R
1986 Vienne	Conv. - Assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique	Y	S	R	R
1989 Bâle	Conv. - Contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et leur élimination	Y	R	R	S
1995 Genève	Amendement				
1999 Bâle	Prot. - Responsabilité et indemnisation en cas de dommages				
1989 Londres	Conv. - Assistance	Y	R	R	R
1990 Genève	Accord - Sécurité de l'utilisation des produits chimiques dans le cadre professionnel (OIT 170)	Y		R	
1990 Londres	Conv. - Préparation, lutte et coopération en matière de pollution par les hydrocarbures (OPRC)	Y	R	R	R
1992 Rio de Janeiro	Conv. - Diversité biologique	Y	R	R	S
2000 Montréal	Prot. - prévention des risques biotechnologiques			S	S
1992 New York	Conv. - Convention-cadre sur les changements climatiques	Y	R	R	R
1997 Kyoto	Protocole		S	R	S
1993 Paris	Conv. - Interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction	Y	R	R	S
1993 Genève	Conv. - Prévention des accidents industriels majeurs (OIT 174)	Y			
1993	Accord - Favoriser le respect par les navires de pêche en haute mer des mesures internationales de conservation et de gestion		R	R	R
1994 Vienne	Conv. - Sûreté nucléaire	Y	R	R	R
1994 Paris	Conv. - Sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique	Y	R	R	R
1995 Rome	Code de conduite pour une pêche responsable				
1996 Londres	Conv. - Responsabilité et indemnisations pour les dommages dus au transport par mer de substances dangereuses et nocives		S		
1997 Vienne	Conv. - Indemnisation complémentaire pour les dommages nucléaires				S
1997 Vienne	Conv. - Convention commune sur la sûreté de la gestion des combustibles irradiés et des déchets radioactifs	Y	R		S
1997 New York	Conv. - Loi sur les utilisations autres que pour la navigation des cours d'eau internationaux				
1998 Rotterdam	Conv. - Procédure de consentement préalable applicable aux produits chimiques et pesticides dangereux (PIC)			S	S
2001 Londres	Conv. - Responsabilité civile pour les dommages dus aux déversements de pétrole des pétroliers				
2001 Stockholm	Conv. - Polluants organiques persistants		R	S	S

Source: UICN; OCDE.

OCDE EPE / DEUXIÈME CYCLE

Y = en vigueur S = signé R = ratifié D = dénoncé

KOR	AUS	NZL	AUT	BEL	CZE	DNK	FIN	FRA	DEU	GRC	HUN	ISL	IRL	ITA	LUX	NLD	NOR	POL	PRT	ESP	SLO	SWE	CHE	TUR	UKD	UE
R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
R	R	R	R	R	R	S	R	R	R	R	R	S	R	R	R	R	S	R	S	R	R	R	R	R	R	R
R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
			R		R	R	R								R	R	R		R	R	R	R			R	R
						S	S	S			S				S								S	S		S
			R			R	S	R	R	R			R	R		R	R	S		S			R	R		R
															R							R				
R	R	R				R	R	R	R	R		R	R	R		R	R	S		R		R	R	R	R	R
R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
S		S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	R	S	S	S	S	S	S	S	S	S
R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
S	S	S	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	R	R	R	R	R	S	R	R
S	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	R	R	S	R	R	R	R	S	R	R	S	R	S	S
				S												R						R				
																	R					R				R
R	R		R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
						S	S	S								S	S					S			S	
						S																				
S	S		R	S	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	R	R	R	R		R	R	R	R	R	R	R
							R	S	R						S	R	R	S				R				
S	S	S	S	S	R	S	S	S	R	S	R			S	S	R	R	S	S	S		S	R	S	S	S
S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	R	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S

ANNEXE II.B: LISTE D'ACCORDS MULTILATÉRAUX (RÉGIONAUX)

Y = en vigueur S = signé R = ratifié D = dénoncé

		CAN	MEX	USA	JPN
1946	Londres	Conv. - Règlementation du maillage des filets de pêche et des tailles limites des poissons		Y	
1958	Dublin	Modification		Y	
1960	Londres	Modification		Y	
1961	Copenhague	Modification		Y	
1962	Hambourg	Modification		Y	
1963	Londres	Modification		Y	
1950	Paris	Conv. - Protection des oiseaux		Y	
1957	Genève	Accord - Transport international des marchandises dangereuses par route (ADR)		Y	
1975	New York	Protocole		Y	
1958	Genève	Accord - Adoption de conditions uniformes d'homologation et reconnaissance réciproque de l'homologation Y des équipements et pièces des véhicules			
1959	Washington	Traité - Antarctique		Y	R R R
1991	Madrid	Protocole au traité Antarctique (protection de l'environnement)		Y	S R R
1988	Vienne	Protocole commun relatif à l'application de la Conv. de Vienne et de la Conv. de Paris		Y	
1962	Stockholm	Accord - Protection du saumon dans la mer Baltique		Y	
1972	Stockholm	Protocole		Y	
1964	Bruxelles	Accord - Mesures convenues pour la conservation de la faune et de la flore de l'Antarctique		Y	R R
1964	Londres	Conv. - Pêche		Y	
1967	Londres	Conv. - Exercice de la pêche dans l'Atlantique Nord		Y	S S
1972	Londres	Conv. - Protection des phoques de l'Antarctique		Y	R R R
1973	Gdansk	Conv. - Pêche et conservation des ressources vivantes dans la mer Baltique et les Belts		Y	
1982	Varsovie	Amendements		Y	
1992	Helsinki	Conv. - Protection du milieu marin dans la zone de la mer Baltique		Y	
1978	Ottawa	Conv. - Future coopération multilatérale dans les pêches de l'Atlantique du Nord-Ouest (NAFO)		Y	R R R
1979	Berne	Conv. - Conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe		Y	
1979	Genève	Conv. - Pollution atmosphérique transfrontière à longue distance		Y	R R
1984	Genève	Protocole (financement du programme EMEP)		Y	R R
1985	Helsinki	Protocole (réduction des émissions de soufre ou de leurs flux transfrontières d'au moins 30 %)		Y	R
1988	Sofia	Protocole (lutte contre les émissions d'oxydes d'azote ou de leurs flux transfrontières)		Y	R R
1991	Genève	Protocole (lutte contre les émissions des composés organiques volatils ou de leurs flux transfrontières)		Y	S S
1994	Oslo	Protocole (nouvelle réduction des émissions de soufre)		Y	R
1998	Aarhus	Protocole (métaux lourds)			R R
1998	Aarhus	Protocole (polluants organiques persistants)			R S
1999	Göteborg	Protocole (réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique)		S	S
1980	Madrid	Conv. - Coopération transfrontalière des collectivités ou autorités territoriales		Y	
1995	Strasbourg	Protocole additionnel		Y	
1998	Strasbourg	Second protocol		Y	
1980	Canberra	Conv. - Conservation de la faune et flore marines de l'Antarctique		Y	R R R
1980	Londres	Conv. - Future coopération multilatérale dans les pêches de l'Atlantique du Nord-Est		Y	
1982	Paris	Memorandum d'entente sur le contrôle par l'État du port		Y	R
1982	Reykjavik	Conv. - Conservation du saumon dans l'Atlantique Nord		Y	R R
1989		Accord - Coopération pour la protection environnementale			
1991	Espoo	Conv. - Évaluation de l'impact sur l'environnement dans un contexte transfrontière		Y	R S
1992	Helsinki	Conv. - Effets transfrontières des accidents industriels			S S

ANNEXE II.B: LISTE D'ACCORDS MULTILATÉRAUX (RÉGIONAUX) (suite)

Y = en vigueur S = signé R = ratifié D = dénoncé

		CAN	MEX	USA	JPN
1992	Helsinki	Conv. - Protection et utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux		Y	
1999	Londres	Prot. - l'eau et la santé			
1992	La Valette	Conv. européenne- Protection du patrimoine archéologique (révisée)		Y	
1992	Vienne	Accord - Prévision, prévention et atténuation des désastres naturels et technologiques			
1994	Lisbonne	Traité - Charte sur l'énergie	Y		S
1994	Lisbonne	Protocole (efficacité énergétique et les aspects environnementaux connexes)	Y		S
1994	Washington	Conv. - Conservation et gestion des ressources en Lieu Jaune dans la mer de Béring			S S
1996		Accord - Échange de données sur les immissions dans le Triangle Noir			
1996	Wroclaw	Accord - Commission internationale pour la protection de l'Oder contre la pollution			
1998	Aarhus	Conv. - Accès à l'information sur l'environnement et la participation du public à la prise de décision en matière d'environnement		Y	
2000	Florence	Conv. - Convention européenne du paysage			
2000	Genève	Accord - Transport international des marchandises dangereuses par eaux intérieures (ADN)			

Source: UICN; OCDE.

OCDE EPE / DEUXIÈME CYCLE

Y = en vigueur S = signé R = ratifié D = dénoncé

KOR	AUS	NZL	AUT	BEL	CZE	DNK	FIN	FRA	DEU	GRC	HUN	ISL	IRL	ITA	LUX	NLD	NOR	POL	PRT	ESP	SLO	SWE	CHE	TUR	UKD	UE
	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R			R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	R
	S	R	S	S	S	S	S	S	S	R	S			S	R	S	S	S	S	S	R	S	S		S	
	S	R	S	R	R	S	S	R				R	S	S	S	R	R	R	S	R	R	R	R	R	R	
S										S				R				S								
S	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	R	R	R	R	S	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
S	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	S	R	R	R	R	S	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
S																		S								
				S				S										S								
				S				S										S							S	
	S	S	S	R	S	R	S	S	R	S	S	S	R	S	S	S	R	S	S			S	S	S	S	
	S			S	S	S	S	S						S	S	R	S	S	S			S	S	S		
	S			S	S									S	S	S						S				

Annexe III

FAITS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT (1995-2001)

1995

- Création du Parc national de Magura.
- Création de sept Complexes pour la promotion forestière (de Bialowieża, de Tuchola, de Gostyniń-Włocławek, de Koziernice, de Janów, de la Basse Silésie, du Beskid silésien).
- Adoption par le Parlement de la loi sur la protection des terrains agricoles et forestiers.
- Adoption par le Parlement de la loi sur la prévention de la pollution marine par les navires (entrée en vigueur en août 1995).
- Signature de la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (Convention de Berne).
- Accord sur une action commune dans le domaine de l'éducation à l'environnement, signé par les ministres de l'Environnement de l'Éducation.
- Le parc national de Biebrza, le parc national Slowiński et la réserve naturelle des étangs de Milicz sont inscrits sur la liste des zones humides d'importance internationale (Convention de Ramsar).
- Le Conseil des ministres approuve le Programme national d'extension des zones boisées (visant à porter la superficie forestière à 30 % du territoire national d'ici 2020 et 33 % d'ici 2050).
- Adoption par le Parlement de la loi sur la chasse (entrée en vigueur en février 1996).

1996

- Adoption par le Parlement de la loi sur les pêches maritimes (entrée en vigueur en Juin 1996).
- Ratification de la Convention sur la diversité biologique.
- Ratification de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (Convention de Bonn).

- Ratification de l'Accord sur la conservation des petits cétacés de la mer Baltique et de la mer du Nord.
- Ratification de l'Accord relatif à la conservation des chauves-souris en Europe.
- Création du Parc national de la forêt de Tuchola.
- Première Foire internationale sur l'éducation à l'environnement, ECOMEDIA FORUM.
- Création du Parc national de Narew.
- Création de trois autres Complexes pour la promotion forestière (de la forêt Oliwsko-Darlubski, de Bukowa et de Goleniów, de Rychtal).
- Première concession pour l'exploitation d'eaux thermales à des fins de chauffage (Pyrzyce, voïvodie Zachodniopomorskie).
- Adoption par le Parlement de la loi sur le maintien de la propreté dans les gminas (entrée en vigueur en janvier 1997).
- Troisième Symposium international sur la contamination de l'environnement en Europe centrale et orientale (Varsovie).
- Création d'un Comité pour l'intégration européenne, chargé de coordonner les activités administratives de l'État dans le domaine de l'intégration européenne.
- La Pologne devient membre de l'OCDE.

1997

- Les ministres de l'Environnement et de l'Éducation adoptent la Stratégie nationale d'éducation en matière d'environnement.
- Le Conseil des ministres adopte la Politique nationale des forêts.
- Le Conseil de l'Europe octroie le Diplôme européen au parc national de Białowieża.
- Le Sejm de la République de Pologne adopte la Stratégie nationale d'intégration.
- Adoption par le Parlement de la loi sur les déchets (en vigueur jusqu'au 30 septembre 2001).
- Des inondations catastrophiques d'une ampleur sans précédent causent des dommages étendus.
- Adoption par le Parlement de la loi sur la protection des animaux (entrée en vigueur en octobre 1997).
- Un amendement à la loi sur la protection et la gestion de l'environnement introduit les premières réglementations concernant les organismes génétiquement modifiés.
- Décision prise par le Sommet de Luxembourg d'entamer les négociations d'adhésion à l'UE avec six pays candidats dont la Pologne.

1998

- Ouverture officielle des négociations sur l'adhésion de la Pologne à l'UE.
- Création d'une Équipe de négociation, présidée par le Plénipotentiaire du gouvernement pour les négociations d'adhésion de la Pologne à l'UE, et constituée de ministres compétents, dont le sous-secrétaire d'État au ministère de l'Environnement chargé de la coordination des activités liées à l'environnement.
- Première Conférence balte sur les incendies de forêt, organisée sous les auspices de la CEE-ONU et de la FAO.
- Le ministre de l'Environnement signe une Déclaration sur la coopération avec les organisations non gouvernementales.
- Signature, par les ministres de la Culture et des Arts, de l'Environnement et de l'Éducation, ainsi que par le président de l'Office national du logement et de l'aménagement urbain et le commissaire aux monuments historiques, d'un nouveau Programme éducatif pour la préservation des paysages historiques et la mise en valeur des sites historiques et naturels en Pologne.

1999

- Examen de la législation environnementale polonaise afin d'évaluer sa conformité avec la législation de l'UE. Définition des domaines d'action environnementale où se posent des problèmes d'alignement, notamment la gestion des déchets, la qualité de l'eau et la mise en place d'un système intégré de prévention de la pollution.
- Ratification de la Convention sur la protection de l'environnement marin dans la mer Baltique (entrée en vigueur en janvier 2000).
- Le Conseil de l'Europe octroie le Diplôme européen au parc national des Bieszczady.
- Résolution du Sejm de la République de Pologne sur l'augmentation de la consommation d'énergie fournie par des centrales.
- La Pologne devient membre de l'Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques (EUMETSAT).

2000

- Le parc national de Kampinos est classé Réserve de la biosphère de l'UNESCO.
- Ratification de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux.
- Visite de Margaret Wallstrom, commissaire à l'environnement de la CE.

- Signature du Protocole sur la sécurité biologique.
- Signature du Protocole de Göteborg sur la réduction de l'acidification, de l'eutrophisation et de l'ozone troposphérique.
- Le Conseil des ministres adopte la Stratégie de développement durable de la Pologne (Pologne 2025 : Stratégie à long terme de développement durable).
- Publication du Guide polonais-allemand de protection de la nature.
- Création, au sein de l'Institut de protection de l'environnement, d'un Centre national pour l'inventaire des émissions, et inauguration du Centre pour le traitement des substances appauvrissant la couche d'ozone.
- Signature de l'accord entre l'UE et la Pologne concernant la participation de la Pologne à l'Agence européenne pour l'environnement et au Réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement.
- Adoption par le Parlement de la loi sur l'accès à l'information concernant l'environnement et sa protection ainsi que les études d'impact sur l'environnement (intégrée à partir d'octobre 2001 dans la loi sur la protection de l'environnement).
- Adoption par le Parlement de la loi sur l'énergie nucléaire (entrée en vigueur en janvier 2002).
- Adoption de la deuxième Politique nationale de l'environnement (qui remplace la première Politique nationale de l'environnement, adoptée en 1991).
- Création de la base de données géologiques centrale (système d'information relevant de l'Institut géologique national).

2001

- Les ministres de l'Environnement et de l'Éducation approuvent le Programme national sur l'éducation en matière d'environnement.
- Création du 11ème Complexe pour la promotion forestière (Forêt de Bircza).
- Adoption par le Parlement de la loi sur l'agriculture biologique (entrée en vigueur en novembre 2001).
- Adoption par le Parlement de la loi sur la protection de l'environnement (entrée en vigueur en octobre 2001).
- Adoption par le Parlement de la loi sur les déchets (entrée en vigueur en octobre 2001).
- Adoption par le Parlement de la loi sur les conditionnements et les déchets d'emballage (entrée en vigueur en janvier 2002).

- Adoption par le Parlement de la loi relative aux obligations des entrepreneurs concernant la gestion de certains types de déchets et aux redevances sur produits et systèmes de consignation (entrée en vigueur en janvier 2002).
- Élaboration du concept de réseau écologique Natura 2000 en Pologne.
- Adoption par le Parlement de la loi sur les matériels forestiers de reproduction (qui doit entrer en vigueur le jour de l'adhésion de la Pologne à l'UE).
- Adoption par le Parlement de la loi sur les organismes génétiquement modifiés (entrée en vigueur en octobre 2001).
- Ratification de la Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Convention d'Aarhus).
- Le Conseil des ministres adopte le Programme gouvernemental à long terme sur l'environnement et la santé.
- Création du Parc national de l'estuaire de la Warta.
- Adoption par le Parlement de la loi sur l'eau (entrée en vigueur en janvier 2002).
- Le Parlement approuve le lancement du Programme Oder 2006.
- Adoption par le Parlement de la Stratégie de mise en valeur des sources d'énergie renouvelables.
- Le ministre de l'Environnement publie un arrêté sur les normes de qualité des sols.
- Clôture provisoire des négociations avec l'UE sur le chapitre de l'environnement.
- Achèvement du premier inventaire national des populations de loups et de lynx.
- Signature de la Convention européenne du paysage.

Annexe IV

CONTEXTE PHYSIQUE

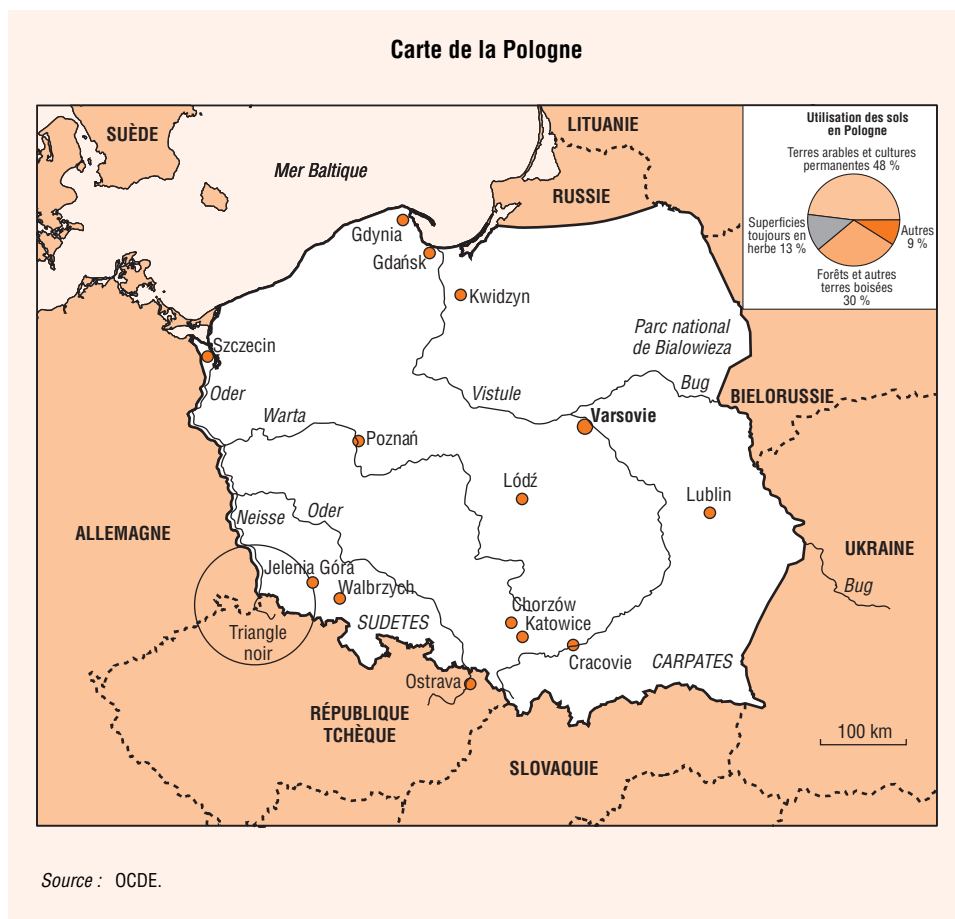
La Pologne est un pays d'Europe centrale d'une superficie de 312 000 km² environ, qui est *bordé par sept pays* (Allemagne, Républiques tchèque et slovaque, Ukraine, Bélarus, Lituanie et Russie). La longueur totale de ses frontières est de 3 538 kilomètres, dont 528 kilomètres de côtes baignées par la mer Baltique.

La Pologne est un pays de plaines, d'une altitude moyenne de 173 mètres. Seuls 2.9 % du territoire national dépassent les 500 mètres d'altitude. Le pays est partagé en *trois grandes régions topographiques* s'étendant chacune d'est en ouest. Le nord du pays, essentiellement composé de plaines, fait partie de la grande plaine européenne qui s'étend du nord de la France à l'Oural. Cette région comprend également des collines peu élevées et dispersées, ainsi que deux grandes zones de lacs, au nord-est et au nord-ouest ; elle compte plus de 9 300 lacs d'une superficie supérieure à un hectare. La deuxième région, qui couvre la majeure partie du sud du pays, est constituée de terres vallonnées, traversées de longues vallées fluviales peu encaissées. Enfin, la frontière sud s'appuie sur deux chaînes de montagnes : les Sudètes (dont le point culminant est situé à 1 602 mètres) à l'ouest, et les Carpates (point culminant à 2 499 mètres) à l'est.

La quasi-totalité du territoire polonais se trouve dans le *bassin hydrographique* de la Baltique. La Vistule draine quelque 55 % des eaux déversées par la Pologne dans la Baltique, et l'Oder 34 % ; le reste est apporté par des cours d'eau plus petits. Les eaux de surface sont la principale source d'eau potable pour les habitants des villes ainsi que d'eau à usage industriel. Les niveaux élevés de pollution, la faiblesse des réserves en eau et une capacité limitée de stockage entraînent des pénuries d'eau potable dans certaines régions.

Sous influence à la fois continentale et océanique, le *climat* est tempéré. La température moyenne est de -5° C en hiver et de +18° C en été. Les vents d'ouest dominant sur l'ensemble du territoire. Les précipitations annuelles atteignent en moyenne 600 mm.

En termes d'*utilisation des sols*, 60 % du territoire national est consacré à l'agriculture, principalement à l'élevage et à la culture des pommes de terre, des betteraves à sucre, des oléagineux et des céréales. Les zones urbaines et les activités industrielles occupent quelque 9 % de la superficie totale du pays. Les *forêts* couvrent quant à elles près de 30 % du territoire. La Pologne se classe au cinquième rang européen en termes de



superficie totale des zones boisées, après la Suède, la Finlande, l'Espagne et la France. Les espèces les plus courantes sont les conifères, en particulier les pins (70 % du couvert forestier) et les épicéas (7 %) ; les parties nord-ouest et sud-ouest du pays comprennent aussi des forêts de hêtres (4 % du couvert forestier total) et des forêts mixtes (composées de 28 essences indigènes).

La Pologne possède des *réserves énergétiques considérables*, notamment de grandes quantités de houille (45 000 Mt) et d'importants gisements de lignite (14 000 Mt), principalement dans le sud-ouest et le centre du pays. Les réserves de pétrole de la Pologne représentent au total 115 millions de barils (14 Mt) ; sa production pétrolière

ne couvre que 3 % environ de la consommation intérieure. Les réserves de gaz naturel sont quant à elles estimées à 5 100 milliards de pieds cubes ; le gaz naturel d'origine polonaise couvre environ 40 % de la demande. Le pays compte également d'importants gisements de cuivre, de zinc, de plomb, de soufre et de sel, qui sont concentrés dans les régions méridionale et centrale.

Annexe V**SITES WEB CONCERNANT LA GESTION
DE L'ENVIRONNEMENT****Site Web**

www.poland.pl/index_eng.html

www.president.pl/dflt/en_index.php3

www.kprm.gov.pl/english/index.html

www.mos.gov.pl/index_main.shtml

<http://www.mofnet.gov.pl>

www.mst.gov.pl/starte.php

www.minrol.gov.pl/glowna-eng.html

www.mpips.gov.pl

www.stat.gov.pl/english/index.htm

www.un.org/esa/agenda21/natlinfo/countr/poland

www.europa.eu.int/comm/enlargement/poland/index.htm

www.rec.org/

www.foeeurope.org/

http://www.wwf.pl/index_en.php

Institution hôte

Site du gouvernement polonais

Président de la République
de Pologne

Chancellerie du Premier ministre

Ministère de l'Environnement

Ministère des Finances

Ministère du Trésor

Ministère de l'Agriculture
et du Développement rural

Ministère du Travail
et de la politique sociale
(en polonais uniquement)

Statistiques polonaises officielles

Programme des Nations Unies
sur le développement durable :
informations nationales
sur la Pologne

Élargissement de l'UE :
Pologne

Centre environnemental régional
pour l'Europe centrale et orientale

Les Amis de la Terre Europe

WWF Pologne

TABLE DES MATIÈRES

1. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	17
1. Gestion de l'environnement.....	18
Mise en œuvre de la politique de l'environnement et renforcement de l'infrastructure environnementale.....	19
Air.....	21
Eau.....	23
Déchets.....	24
Nature et biodiversité.....	26
2. Vers un développement durable.....	28
Intégration des préoccupations environnementales dans les décisions économiques.....	28
Intégration sectorielle : transports.....	30
3. Engagements internationaux.....	31

Partie I

GESTION ENVIRONNEMENTALE

2. GESTION DE L'AIR	37
Recommandations.....	37
Conclusions.....	38
1. Évaluation des performances.....	38
1.1 Objectifs et cadre institutionnel et législatif.....	38
1.2 Gestion de l'air.....	42
1.3 Intégration de la lutte contre la pollution atmosphérique dans la politique énergétique.....	50
1.4 Intégration de la lutte contre la pollution atmosphérique dans la politique des transports.....	53
2. Aspects particuliers.....	55
2.1 Diminution régulière des émissions nationales de polluants atmosphériques.....	55
2.2 Amélioration de la qualité de l'air dans les zones urbaines.....	57
3. GESTION DE L'EAU	59
Recommandations.....	59
Conclusions.....	60

1. Évaluation des performances	61
1.1 Objectifs d'action dans les années 90.....	61
1.2 Résultats obtenus par rapport aux objectifs stratégiques.....	62
1.3 Recours aux instruments économiques	69
1.4 Tarification de l'eau.....	71
1.5 Dépenses d'investissement.....	72
2. Aspects particuliers	74
2.1 Cadre institutionnel de la gestion de l'eau	74
2.2 Transposition de la législation de l'UE dans le domaine de l'eau.....	76
2.3 Risques d'inondation.....	77
4. GESTION DES DÉCHETS	79
Recommandations.....	79
Conclusions	80
1. Évaluation des performances	80
1.1 Objectifs et cadre institutionnel.....	80
1.2 Tendances en matière de production de déchets.....	84
1.3 Gestion des déchets municipaux	86
1.4 Gestion des déchets non municipaux	88
1.5 Gestion des déchets dangereux.....	91
1.6 Mouvements transfrontières de déchets	93
1.7 Remise en état des sites contaminés	93
2. Aspects particuliers	94
2.1 Faciliter le recyclage : responsabilité élargie des producteurs	94
2.2 Estimation des coûts de mise en œuvre des directives de l'UE sur la gestion des déchets	95
2.3 Élimination des déchets contenant des PCB	98
5. NATURE ET BIODIVERSITÉ	101
Recommandations.....	101
Conclusions	102
1. Évaluation des performances	103
1.1 Objectifs	103
1.2 État de la nature et de la biodiversité.....	104
1.3 Pressions exercées sur la nature et la biodiversité.....	106
1.4 Réponses des pouvoirs publics.....	110
1.5 Coopération internationale et protection du milieu marin.....	115
2. Aspects particuliers	116
2.1 Biodiversité et aménagement du territoire.....	116
2.2 Mise en œuvre des directives de l'UE.....	117

Partie II

DÉVELOPPEMENT DURABLE

6. INTERFACE ENVIRONNEMENT-ÉCONOMIE	121
Recommandations.....	121
Conclusions	122
Intégration des préoccupations environnementales dans les décisions économiques.....	122
Mise en œuvre de la politique de l'environnement et renforcement de l'infrastructure environnementale	124
1. Progrès réalisés sur la voie du développement durable.....	125
1.1 Découpler les pressions environnementales de la croissance économique.....	125
1.2 Intégration institutionnelle.....	128
1.3 Intégration des préoccupations environnementales dans les politiques sectorielles	130
1.4 Intégration par le marché : écologisation de la fiscalité sectorielle et signaux de prix.....	136
1.5 Intégration des préoccupations environnementales dans l'aménagement du territoire et la planification de projets.....	139
2. Efficacité et rapport coût-efficacité de la gestion de l'environnement.....	140
2.1 Cadre institutionnel de la gestion de l'environnement	141
2.2 Panoplies de mesures et rapport coût-efficacité	147
2.3 Recouvrement du coût des services environnementaux	155
3. Aspects particuliers	156
3.1 Principales tendances économiques.....	156
3.2 Tendances relatives aux approvisionnements énergétiques et à la consommation d'énergie	158
3.3 L'extension du programme local Action 21 aux petites collectivités : le cas de Kwidzyn.....	159
3.4 Financement des investissements environnementaux par le biais des fonds pour l'environnement	161
7. INTÉGRATION SECTORIELLE : TRANSPORTS	165
Recommandations.....	165
Conclusions	166
1. Évaluation des performances	166
1.1 Objectifs d'action	167
1.2 Évolutions structurelles dans le secteur des transports.....	168

1.3	Mesures environnementales spécifiques	172
1.4	Intégration des préoccupations environnementales dans la politique des transports	175
1.5	Répartition modale	178
2.	Aspects particuliers	180
2.1	Développement des infrastructures routières	180
2.2	Durabilité des transports urbains	181

Partie III

ENGAGEMENTS INTERNATIONAUX

8.	ENGAGEMENTS ET COOPÉRATION INTERNATIONALE	185
	Recommandations	185
	Conclusions	186
1.	Évaluation des performances	187
1.1	Contexte de la coopération	187
1.2	Protection du climat	191
1.3	Problèmes d'environnement transfrontières	196
1.4	Pollution marine	201
1.5	Gestion des stocks de poissons partagés	204
1.6	Échanges et environnement	206
2.	Aspects particuliers	208
2.1	Négociations de pré-adhésion et engagements	208
2.2	Émissions de gaz à effet de serre, 1988-2000	211
2.3	Coopération régionale pour la lutte contre la pollution transfrontière	213

ANNEXES

I.A	Données sur l'environnement	218
I.B	Données économiques	220
I.C	Données sociales	222
II.A	Liste d'accords multilatéraux (mondiaux)	224
II.B	Liste d'accords multilatéraux (régionaux)	230
III.	Faits relatifs à l'environnement (1995-2001)	235
IV.	Contexte physique	241
V.	Sites Web concernant la gestion de l'environnement	245

LISTE DES FIGURES ET DES TABLEAUX

Figures

2.1 Émissions atmosphériques	43
2.2 Tendances dans la qualité de l'air.....	45
2.3 Intensité et structure énergétiques	52
3.1 Qualité de l'eau des rivières en Pologne	64
3.2 Population raccordée au réseau d'assainissement	64
3.3 Utilisation de l'eau	65
3.4 Intrants agricoles	68
4.1 Production de déchets	85
4.2 Gestion des déchets non-municipaux	89
5.1 Faune et flore.....	105
5.2 État des ressources forestières.....	109
5.3 Principales zones protégées.....	112
6.1 Agriculture.....	135
6.2 Institutions gouvernementales clés responsables de la gestion de l'environnement.....	142
6.3 Structure et tendances économiques.....	157
6.4 Revenus du Fonds national par source.....	162
7.1 Tendances dans le secteur des transports.....	169
7.2 Prix et taxes des carburants routiers	177
8.1 Dépenses du Fonds pour l'écologie par secteur environnemental.....	190
8.2 Intensités d'émissions de CO ₂	192
8.3 Performance comparée sur les objectifs de la Déclaration sur la Baltique	203
Carte de la Pologne	242

Tableaux

2.1 Objectifs nationaux en matière de gestion de la qualité de l'air.....	40
2.2 Normes nationales de qualité de l'air	41
2.3 Prix de l'énergie dans quelques pays de l'OCDE	53
2.4 Émissions atmosphériques nationales	54
2.5 Émissions de polluants organiques persistants et toxiques	57
3.1 Redevances applicables aux ressources en eau	70
3.2 Dépenses d'investissement pour la gestion des eaux usées et des ressources en eau.....	73

4.1	Quelques objectifs de la politique nationale de gestion des déchets	82
4.2	Taux minimum de récupération et de recyclage.....	96
4.3	Estimation des dépenses publiques d'investissement nécessaires pour respecter les directives de l'UE.....	97
4.4	Coût prévisionnel de l'élimination/décontamination du stock restant de déchets contenant des PCB.....	99
5.1	Zones protégées	113
6.1	Tendances économiques et pressions environnementales	127
6.2	Taxes sur l'énergie et les transports liées à l'environnement.....	137
6.3	Principales dispositions législatives relatives à l'environnement	143
6.4	Dépenses environnementales	145
6.5	Redevances et amendes environnementales alimentant le Fonds national	146
6.6	Tendances relatives aux activités de l'Inspection de la protection de l'environnement.....	150
6.7	Redevances environnementales.....	152
7.1	Infrastructures et matériel de transport, par mode.....	170
7.2	Émissions de polluants atmosphériques imputables aux transports.....	173
7.3	Estimation des répercussions environnementales et économiques de différentes politiques des transports	181
8.1	Convention sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance : bilan de la Pologne	198
8.2	État biologique des principaux stocks de la mer Baltique exploités par la Pologne.....	206
8.3	Protection de certains mammifères soumis à une chasse commerciale	208
8.4	Périodes de transition nécessaires pour se conformer à la législation environnementale de l'UE.....	209
8.5	Émissions de CO ₂ dues à la combustion d'énergie, par source et secteur	212
I.A	Données sur l'environnement.....	218
I.B	Données économiques.....	220
I.C	Données sociales	222
II.A	Listes d'accords multilatéraux (mondiaux).....	224
II.B	Listes d'accords multilatéraux (régionaux).....	230

ABRÉVIATIONS ET SYMBOLES

Abréviations

AIE	Agence internationale de l'énergie
APD	Aide publique au développement
ATEP	Approvisionnements totaux en énergie primaire
BOS	Banque pour la protection de l'environnement
CAD	Comité d'aide au développement (OCDE)
CCNUCC	Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CEE-ONU	Commission économique pour l'Europe des Nations Unies
CFC	Chlorofluorocarbones
CFT	Consommation finale totale d'énergie
CITES	Convention sur le commerce international des espèces sauvages de faune et de flore menacées d'extinction
COV	Composés organiques volatils
COVNM	Composés organiques volatils non méthaniques
CSO	Office central des statistiques
DBO	Demande biochimique en oxygène
EIE	Étude d'impact sur l'environnement
EMAS	Système de management environnemental et d'audit (UE)
EPE	Examen des performances environnementales (OCDE)
éq.-hab.	Équivalent-habitant
ESP	Équivalent subvention à la production
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GES	Gaz à effet de serre
GPL	Gaz de pétrole liquéfié
HAP	Hydrocarbures aromatiques polycycliques
HCFC	Hydrochlorofluorocarbones
HELCOM	Commission d'Helsinki – Protection de l'environnement de la mer Baltique
HFC	Hydrofluorocarbones
IPE	Inspection de la protection de l'environnement
ISO	Organisation internationale de normalisation
ISPA	Instrument structurel de pré-adhésion (UE)
LA21	Programme local Action 21

MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
Mtep	Millions de tonnes d'équivalent pétrole
NH ₃	Ammoniac
No _x	Oxydes d'azote
NQE	Norme(s) de qualité environnementale
ONG	Organisation non gouvernementale
PCDD/F	Polychloro-dibenzo-paradioxines/furannes
PFC	Perfluorocarbones
PHARE	Programme de pré-adhésion de l'UE
PKP	Chemins de fer de l'État polonais
PM10	Particules de diamètre < 10 microns
PME	Petites et moyennes entreprises
POP	Polluants organiques persistants
PPA	Parités de pouvoir d'achat
PPP	Principe pollueur-payeur
RZGW	Autorités régionales de gestion de l'eau
SAPARD	Programme spécial de pré-adhésion pour l'agriculture et le développement rural (UE)
TAC	Totaux admissibles de capture
Tep	Tonnes d'équivalent pétrole
TPS	Total des particules en suspension
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
USD	Dollar des États-Unis
ZEE	Zone économique exclusive
ZPS	Zones de protection spéciale
ZSC	Zones spéciales de conservation

Symboles

Les symboles suivants sont utilisés dans les figures et les tableaux :

- . . : non disponible ;
- : nul ou négligeable ;
- . : point décimal.

Groupements de pays

OCDE Europe : Tous les pays européens de l'OCDE, c'est-à-dire les pays de l'Union européenne plus la Hongrie, l'Islande, la Norvège, la Pologne, la République slovaque, la Suisse, la République tchèque et la Turquie.

OCDE : Les pays de l'OCDE Europe plus l'Australie, le Canada, la république de Corée, les États-Unis, le Japon, le Mexique et la Nouvelle-Zélande.

Les regroupements de pays peuvent comprendre des estimations du Secrétariat.

Le signe* indique : Tous les pays ne sont pas inclus.

Unité monétaire

Unité monétaire : zloty (PLN)

– Sur la moyenne de 2001, 4.10 PLN = 1 USD.

Informations chiffrées

Les informations chiffrées présentées dans ce rapport correspondent à des informations et des données disponibles en décembre 2002.

LISTE DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE D'EXAMEN

M ^{me} Jana Jagnešaková	Expert du pays examinateur : République slovaque
M. Pedro Nunes Liberato	Expert du pays examinateur : Portugal
M ^{me} Hilary Neal	Expert du pays examinateur : Royaume-Uni
M. Christian Avérous	Secrétariat de l'OCDE
M ^{me} Martha Heitzmann	Secrétariat de l'OCDE
M. Heino von Meyer	Secrétariat de l'OCDE
M. Motoharu Yamazaki	Secrétariat de l'OCDE
M. Michel Potier	(Consultant)
M. Lucien Chabason	(Consultant)



Extrait de :
**OECD Environmental Performance Reviews:
Poland 2003**

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264100961-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2004), « Annexes », dans *OECD Environmental Performance Reviews: Poland 2003*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264100985-10-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.